

# Février 2020

# IZEL INFO

[www.izellesequerchin.fr](http://www.izellesequerchin.fr)



## ✓Cérémonie des vœux du 12 janvier

L'ambiance était chaleureuse à la salle des fêtes pour la cérémonie des vœux du dimanche 12 janvier. On notait la présence de Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY vice présidente du conseil départemental, d'élus de la communauté de communes OSARTIS-MARQUION, de représentants des corps constitués, gendarmerie et sapeurs pompiers, des responsables d'associations et de la population venue nombreuse, soucieuse de témoigner son intérêt à la vie locale.

Après avoir, au nom du conseil municipal et du personnel communal, présenté ses vœux au premier magistrat, Jacques LE-CLERCQ, premier adjoint et président du comité des fêtes, a rappelé les origines de la fonction de Maire et ses attributions actuelles et de l'extrême fierté qu'a le conseil municipal de travailler au côté de notre premier magistrat.

Un diaporama préparé par Jean-Bernard PRUVOST, adjoint aux finances et à la communication, aidé pour la partie image et son par Bernard Ducoin adjoint aux travaux et un ancien élue, Sylvain Varlet a ponctué le discours de notre Maire. Georges HOUZIAUX a évoqué les réalisations 2019 en matière de travaux, d'urbanisme, l'importance de la vie associative et du comité des fêtes avec les nombreuses manifestations patriotiques ou festives. Il a rappelé les marques de solidarité en faveur des personnes âgées l'attachement des élus à notre école et les services mis à disposition de l'enfance et de la petite enfance.

Après avoir remercié ses adjoints pour la confiance qu'ils lui ont témoignée et leur présence sans compter sur le terrain, le personnel communal et le conseil municipal pour son implication, le Maire, réserve oblige, n'a pas abordé les prévisions pour 2020 mais a seulement parlé des réalisations en cours devant aboutir prochainement.

Après avoir souhaité une bonne année 2020 à tous et à la commune, Georges HOUZIAUX invita l'assemblée à prendre le verre de l'amitié.

## Editorial

**E** Parce que la propreté de notre village nous concerne tous, chacune et chacun d'entre nous doit en être le garant. Bien sûr, les employés du service technique ont la charge de l'entretien quotidien de notre espace public. Cette mission, ils l'assument du mieux qu'ils le peuvent.

Une commune propre est synonyme d'attractivité aussi, il appartient à chaque Izelloise et Izellois de respecter de l'environnement. Il est notre cadre de vie au quotidien mais aussi une terre d'accueil pour ceux qui passent dans notre commune. En respectant nos espaces publics, nous leur offrons une image positive de notre village et, par extension, de nous-mêmes. C'est à nous, et à nous tous, de faire en sorte qu'Izel soit plaisant. Cette prise de conscience se traduit au quotidien par une discipline individuelle peu contraignante. Il suffit d'y penser. Nos rues, nos chemins, nos trottoirs, nos places, notre square, notre terrain de jeux... sont des espaces qui vous appartiennent. Chacun à Izel doit pouvoir se sentir « comme chez soi ».

**Ensemble faisons briller Izel**



## ✓Travaux

D'importants travaux se déroulent aux abords de la salle des fêtes, de la maison des associations et du parvis de l'église. Il s'agit d'une vaste opération d'aménagement fonctionnel et paysager mais également de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics. Des espaces verts, un chemin piétonnier, des emplacements réservés aux personnes handicapés, des rampes permettant aux personnes à mobilité réduite d'accéder à l'église et à la maison des associations seront créés. Compte tenu des subventions obtenues l'impact budgétaire sera très réduit. Le plan ci-dessous vous permettra de vous faire une idée du résultat final.



Nous avons pris les précautions afin que ces travaux gênent le moins possible les usagers de la salles des fêtes et de la maison des associations( catéchisme, cantine, théâtre, associations...) et bien entendu toutes les mesures de sécurité pour la circulation rue de l'église.

Les travaux d'habillage de la porte du local de stockage posée en décembre ont été réalisés

## ✓Sortie cinéma



Fidèle à sa tradition la Municipalité a offert aux enfants et adolescents de 4 à 17 ans une sortie « ciné ». C'est ainsi que, le lundi 30 décembre à 13h, plus d'une centaine de jeunes et leurs accompagnateurs se sont retrouvés place de la mairie où les autocars des voyages ROSE les ont emmenés au CINEVILLE d'Hénin-Beaumont. Ils ont rejoint les salles pour visionner le film qu'ils avaient auparavant choisi.

## ✓Echos des associations

### ❖ Les Randonneurs Izellois

Lors de l'assemblée générale du samedi 4 janvier l'association a renregistré plus de 100 adhésions. Avant d'ouvrir la réunion le président a tenu à ce qu'un vibrant hommage soit rendu à Daniel BEHAGUE, membre du bureau, décédé le 22 mai dernier. En accord avec la famille, la randonnée semi-nocturne de septembre portera son nom.



Corine CARON a présenté le rapport d'activité et le rapport moral, Alain GERNEZ a lu le rapport financier. Les rapports ont été votés à l'unanimité. Lors de leurs interventions, Monsieur le Maire a souligné le dynamisme et la bonne gestion de l'association présidé par Jean-Marie DRUON, Jacques LECLERCQ, président du comité des fêtes, a remercié l'association pour son implication dans l'animation du village.

Afin que les adhérents puissent converser et échanger leurs vœux les dirigeants avaient prévu de prolonger la soirée par le verre de l'amitié mais avaient également préparer des petits pains et de la tarte.

**SYMEVAD**

**Journées portes ouvertes**  
Tout au long de l'année, le SYMEVAD vous invite à venir découvrir comment réduire vos déchets et comment ils sont valorisés au travers de visites pédagogiques.

**Le compostage et les emballages**  
Au travers d'une passerelle vitrée, découvrez le cœur de cette ville moderne qui fait ses emballages et papier recyclables.

**La roseraie**

**Le jardin photographique**

**Le jardin pédagogique**

**Le compostage à domicile, c'est facile !**  
Le compostage c'est facile, et permet de recycler les déchets organiques provenant de votre cuisine et de votre jardin. Les habitants des communes appartenant au SYMEVAD ont la possibilité d'en recevoir un composteur (ou vermicomposteur) gratuitement. Pour cela, il faut faire une inscription et participer à l'une des réunions publiques sur le compostage, organisées par le SYMEVAD. Pendant cette réunion, un intervenant du compostage explique comment monter le composteur, comment l'alimenter en matière organique, quelles sont les règles à respecter pour obtenir un bon compost... comment l'utiliser, etc.

**LES RENDEZ-VOUS 2020 !**

**VISITES GUIDEES**  
Visite pédagogique  
Réservez !

**> Centre de tri des emballages**  
• Lundi 17 et  
mardi 27 février  
mardi 10 mars  
• Samedi 7 mars  
Samedi 24 mars  
• Dimanche 14 avril

**> Ressourcerie et jardin**  
• Samedi 14 mars  
• Lundi 23 mars  
• Samedi 14 juillet

**RÉUNIONS PUBLIQUES**  
**COMPOSTAGE**

Jeudi 20 mars  
Mercredi 14 mai 18 juillet  
Samedi 17 juillet  
Samedi 14 septembre

**VERMICOMPSTAGE**  
Les jeudis 19 novembre et  
12 décembre à 18h30  
au SYMEVAD

**Informations et Inscriptions obligatoires au 03 21 74 35 99**

**BIACHE SAINT VAAST**

**Cimetière d'animaux**

Monsieur le Maire de BIACHE SAINT VAAST nous informe de l'ouverture d'un cimetière animalier dans sa ville.

**Afin d'apporter un service aux amoureux des animaux, il sera ouvert aux habitants de notre commune.**

**Les concessions auront une durée de 3 ans et seront renouvelables ; prix 50€**

*Pour tous renseignements contacter la mairie.  
tel : 03 21 50 07 27 - Email : [mairie@biachesaintvaast.fr](mailto:mairie@biachesaintvaast.fr)  
Site : [www.biachesaintvaast.fr](http://www.biachesaintvaast.fr)*

## Culte

A l'église Saint Martin d'Izel

**Mercredi 26 février :** messe et imposition des cendres à 19h.



## Etat civil

### ◊ Décès

Le 21 Décembre  
Mme Eugénie dite Francine **CAUCHY**, 83ans  
9 Grand'Rue.

Le 3 janvier  
M. Léon Paul **AUGUSTE**, 61 ans

Nos condoléances aux familles éprouvées.

## Bienvenue aux nouveaux habitants

M. Grégoire **LOEIL**  
15, rue de Lens.

## Circulation et stationnement

► Vous avez constaté une recrudescence de la circulation rues de Lens et de Neuvireuil. Il s'agit de la mise en place d'une déviation sur des routes départementales non gérées par la commune.

► La police et la gendarmerie nous ont informés qu'ils allaient verbaliser les stationnements gênants ou dangereux (virage, devant les bordures peintes en jaune, devant les panneaux d'interdiction, sur les chemins piétonniers...). **Attention de ne pas en être victime.**

## Il fonctionnera du lundi 17 au vendredi 28 février.

Une plaquette d'informations sera distribuée prochainement et sera dans le même temps disponible sur notre site [www.izellesequercin.fr](http://www.izellesequercin.fr) ==> vie locale ==> enfance jeunesse

## Année scolaire 2020-2021



Pour toute inscription d'un enfant, les parents doivent se rapprocher du secrétariat de mairie au plus tôt.

La date limite de dépôt des dossiers d'inscription est fixée au 27 mars.

## Dératisation



La commune a fait procéder à la dératisation des bâtiments et espaces publics. Cette mesure ne peut être efficace que si les habitants se débarrassent de ces bêtes nuisibles dans leurs espaces privés.

## Référents participation citoyenne



En juin 2018 une convention « participation citoyenne » a été signée entre la préfecture, la gendarmerie et la commune. 11 référents ont été désignés pour, en relation avec la gendarmerie de Vitré en Artois signaler les comportements suspects qu'ils pourraient constater dans la commune, ils nous sont apparu utile d'en rappeler les noms.

**Jean-Louis ALLARD, Jean-Marc BOROWZAK, Angélo CONSIGLIO, Alexandre COTTON, André DELAMARE, Françoise HOUZIAUX, Ludivine LAURENÇO, Nicole LECLERCQ, Jean-Pierre LEFEBVRE, Jean-Yves MARIERE Jany PETIT.**

## IMPORTANT ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars prochains. Notre commune ayant passé le seuil des 1000 habitants les règles du scrutin changent. Un tiré à part vous sera adressé en temps opportun pour vous préciser ces règles.

**Date limite d'inscription sur les listes électorales pour pouvoir voter : 7 février 2020**

## Permanences des élus en mairie

février 2020

**Monsieur le Maire :**  
sur rendez-vous

**Jacques LECLERCQ :**  
ou sur rendez-vous

**Jean-Bernard PRUVOST :**  
Le mardi 25 février  
de 18h30 à 19h30  
(ou sur rendez-vous)

**Bernard DUCCOIN** (pour le cimetière)